

# SOCIAL DEVELOPMENT CENTER



Arrêté Ministériel n° 070/CAB/MIN/JSDH/2014, Agrément A.H : 088/CAB.MIN/AFF.SOC-A.H-SOL.NAT/M.M.M./AS/2022

Enr. Santé : n° MS1257/DESP/DR/JOA/90 ; C.E. Plan : n°2014/PL/DCRE/2022; NIF : A1115837C

E-mail : [socialdevelopmentcenter@yahoo.fr](mailto:socialdevelopmentcenter@yahoo.fr) Tél : + (243) 81 601 99 76

Domaines d'intervention : Santé, Wash, Protection, Sécurité Alimentaire, Infrastructures, Nutrition, Education & Apprentissage

Le courrier ne sera considéré que si le numéro de l'Avis de Recrutement figure sur l'enveloppe ou est en marge du pli en version électronique.

**Dans toute correspondance rappeler la**

**Référence suivante :**

**Avis de Recrutement :**

**N°**

**002/SDC/DP/DG/TPA/NUT/MAS/025**

Date d'émission : 24 mars 2025

Date limite : 05 avril 2025 à 16 h00

## **AVIS DE RECRUTEMENT N° : 003/ SUPERVISEUR TECHNIQUE MAM/TSHIKAPA/SDC/Mars /2025 (INTERNE/EXTERNE)**

**Titre du Poste : Superviseur Technique Nutrition**

**Lieu d'affectation : Basé dans les 5 ZS ciblées du Kasai (Kalonda Ouest, Kamonia, Kamuesha, Kanzala et Ndjoko Mpunda)**

**Catégorie du Contrat : CDD**

### **I. APERCU SUR LE PARTENAIRE DE MISE EN ŒUVRE**

**Social Développement Center « SDC »** est une organisation de la Société Civile Humanitaire et de Développement créée en République Démocratique du Congo, le 07 septembre 2005 travaillant en vue de la transition communautaire, du relèvement précoce, de la résilience afin de pousser les communautés à aller vers les activités de développement. Le Programme du développement de SDC vise un changement à impact durable tandis que ceux d'urgences visent les interventions à impact rapide au regard d'une situation de crise et ce, vers le Nexus. Etant une Organisation régionale africaine, SDC est opérationnelle dans différentes Provinces du pays, telles que Kasai Oriental, Kasai Central, Kasai, Sankuru, Lomami, Haut-Katanga, Haut-Lomami, Lualaba, Nord Ubangi, Sud Ubangi, Tshopo, Haut-Uélé, Kinshasa, Ituri et Tanganyika. SDC intervient dans plusieurs secteurs dont la Santé, la Nutrition, l'Eau, Hygiène et Assainissement, l'Education & Apprentissage, la Sécurité Alimentaire et l'Assistance humanitaire multiforme pour le relèvement immédiat et progressif des populations affectées en prenant en compte les aspects transversaux tels que le Genre, la Protection, l'inclusion et la Redevabilité envers les bénéficiaires ainsi que les donateurs et fournir une assistance technique à la population en détresse.

# SOCIAL DEVELOPMENT CENTER "SDC"

Arrêté Ministériel n° 070/CAB/MIN/JSDH/2014, Agrément A.H : 088/CAB.MIN/AFF.SOC.A.H-SOL.NAT/M.M.M./AS/2022;  
Enr. Santé : n° MS1257/DESP/DR/JOA/90 ; C.E. Plan : n°2014/PL/DCRE/2022; NIF : A11158376

E-mail : [socialdevelopmentcenter@yahoo.fr](mailto:socialdevelopmentcenter@yahoo.fr) Tél : + (243) 81 601 99 76

Domaines d'intervention : Santé, Wash, Protection, Sécurité Alimentaire, Infrastructures, Nutrition, Education & Apprentissage



## II. JUSTIFICATION DU PROGRAMME

La République Démocratique du Congo (RDC) est confrontée à une urgence humanitaire complexe marquée par l'insécurité et les violences continues perpétrées par des éléments des groupes armés non étatiques, la pauvreté endémique, les effets du changement climatique, y compris les inondations saisonnières. Depuis plus d'un an, la crise humanitaire a pris des proportions alarmantes.

Au-delà des crises immédiates qui méritent une attention urgente, il y a aussi en RDC des vulnérabilités chroniques. En 2024, il est estimé que près de 25,4 millions de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire, alors que la malnutrition aiguë touche 8,4 millions de personnes, principalement des enfants de moins de 5 ans, des femmes enceintes et des femmes allaitantes. Le taux de retard de croissance en RDC (42 % des enfants de moins de cinq ans) est l'un des plus élevés d'Afrique subsaharienne et la malnutrition est la cause sous-jacente de près de la moitié des décès dans cette classe d'âge. Contrairement à d'autres pays africains, la prévalence du retard de croissance en RDC n'a pas diminué au cours des vingt dernières années. En outre, La RDC est classée parmi les dix pays qui représentent 60% de la charge mondiale de l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans. Par ailleurs, l'indice de la faim dans le monde (GHI) de 2023 classe la RDC 122<sup>ème</sup> sur 125 pays et dans une situation alarmante.

Il faut noter que la Province du Kasai, située dans l'est de la République Démocratique du Congo, fait face à un défi majeur en matière de santé publique : la malnutrition aiguë, qui se manifeste sous deux formes principales : la malnutrition aiguë modérée (MAM) et la malnutrition aiguë sévère (MAS). Les enquêtes récentes, notamment l'Évaluation Nutritionnelle Nationale (ENN) et l'Enquête Démographique et de Santé (EDS), mettent en lumière l'ampleur alarmante de ce problème.

Cependant, les données de HRP 2024 montrent que toutes ces zones sont classées en priorisation aux vues de leurs besoins. Cette situation est confirmée par les données IPC juin 2024 qui classent ces zones précipitées en phase III malgré les différentes interventions réalisées l'année 2024. Par ailleurs, le bulletin SNSAP N° 58, couvrant la période de septembre à décembre 2024, classe ces Zones de Santé de Kamonia en alerte. La ZS de Kamuesha à suivre de près et celle de Kalonda Ouest, Kanzala et Ndjoko punda en sous contrôle.

Selon les résultats des enquêtes ENN 2023 vie, le profil nutritionnel du Kasai n'est pas bon. Par exemple, la prévalence de la malnutrition aiguë basée sur l'indice poids-pour-taille (P/T) chez les enfants de 6 à 59 mois est de 7,7 % pour la MAG, de 4.2% pour la MAM et de 3.5% pour la MAS. En ce qui concerne la prévalence basée sur le PB 11.6% MAG, 6.1% MAM et 5.5% MAS. Tenant compte de l'indice Taille-pour-Age (T/A) le Kasai présente une malnutrition chronique de 46.1% pour la MAG ; 21,3% pour la MAM, et 24,8% pour la MAS.

La situation nutritionnelle dans les Zones de Santé de Kalonda Ouest, Kamonia, Kamuesha, Kanzala et Ndjoko Punda est souvent préoccupante et reflète divers défis socio-économiques et environnementaux exacerbée surtout par l'insécurité alimentaire et l'accès limité aux soins. Malheureusement, la persistance de cette crise dans ces Zones de Santé

# SOCIAL DEVELOPMENT CENTER "SDC"

Arrêté Ministériel n° 070/CAB/MIN/JSDH/2014, Agrément A.H : 088/CAB.MIN/AFF.SOC.A.H.SOL.NAT/M.M.M./AS/2022  
Enr. Santé : n° MS1257/DESP/DR/JOA/90 ; C.E. Plan : n°2014/PL/DCRE/2022; NIF : A1115837C  
E-mail : [socialdevelopmentcenter@yahoo.fr](mailto:socialdevelopmentcenter@yahoo.fr) Tél : + (243) 81 601 99 76

Domaines d'intervention : Santé, Wash, Protection, Sécurité Alimentaire, Infrastructures, Nutrition, Education & Apprentissage, Sciences

oblige l'UNICEF en collaboration PAM à maintenir leurs interventions critiques vu le taux élevé des cas MAM.

Ainsi, il est crucial de poursuivre les activités de prise en charge de la malnutrition aiguë modérée et sévère (MAM et MAS) dans ces zones afin de contribuer à la réduction de la morbidité et de la mortalité des enfants de moins de 5 ans. C'est dans ce cadre que SDC, en collaboration avec le Ministère de la Santé à travers le PRONANUT/DPS Provincial sur financement de PAM, propose de mettre en œuvre une réponse visant à traiter les enfants souffrant de malnutrition aiguë modérée et sévère.

Grâce à PAM et son Partenaire SDC, un paquet d'interventions sera fourni pour consolider les acquis des projets antérieurs d'Engagement communautaire dans les 5 Zones de Santé précitées en vue de renforcer et contribuer à la réduction du taux de la morbi- mortalité liée à la malnutrition aiguë chez les enfants de moins 5ans dans les Zones de santé ciblées.

**C'est dans le cadre de la prise en charge intégrée de la malnutrition aiguë modérée des enfants de 6 à 59 mois, FEFA MAM, dans les 5 Zones de Santé (Kalonda Ouest, Kamonia, Kamuesha, Kanzala et Ndjoko Punda), en République Démocratique du Congo » que SDC recrute pour ce poste.**

### III. POSITION DANS L'ORGANISATION

**Doit travailler sous la responsabilité et la supervision directe du Chef de Projet.**

### IV. RESPONSABILITES ET TACHES

Dans le cadre du projet : « Prise en charge intégrée de la malnutrition aiguë modérée des enfants de 6 à 59 mois, FEFA MAM, dans les 5 Zones de Santé (Kalonda Ouest, Kamonia, Kamuesha, Kanzala et Ndjoko punda) du Kasai, **le superviseur Technique Nutrition** aura les responsabilités et tâches suivantes :

- Coordonner les activités nutritionnelles dans les Zones de Santé d'affectation ;
- Assurer le suivi et l'évaluation des interventions nutrition ;
- Superviser et accompagner les équipes de terrain dans la prise en charge et la prévention de la Malnutrition Aiguë Modérée ;
- Former et renforcer les capacités des agents de santé sur les pratiques nutritionnelles adaptées ;
- Coordonner les activités de dépistage, de prise en charge et de suivi des enfants malnutris ;
- Collecter et analyser des données pour évaluer l'impact des interventions nutritionnelles ;
- Collaborer avec les partenaires locaux et les autorités sanitaires pour garantir une approche intégrée ;
- Suivi au quotidien et de proximité des activités du projet dans les structures et dans la communauté ;
- Contrôler l'utilisation des ressources mises à disposition à travers le projet ;
- Faire le suivi de la qualité de prise en charge et du rapportage.

# SOCIAL DEVELOPMENT CENTER "SDC"

Arrêté Ministériel n° 070/CAB/MIN/JSDH/2014, Agrément A.H : 088/CAB.MIN/AFF.SOC.A.H-SOL.NAT/M.M.M./AS/2022

Enr. Santé : n° MS1257/DESP/DR/JOA/90 ; C.E. Plan : n°2014/PL/DCRE/2022; NIF : A1115837C

E-mail : [socialdevelopmentcenter@yahoo.fr](mailto:socialdevelopmentcenter@yahoo.fr) Tél : + (243) 81 601 99 76

Domaines d'intervention : Santé, Wash, Protection, Sécurité Alimentaire, Infrastructures, Nutrition, Education & Apprentissage

## V. PROFIL A CE POSTE

- ❖ Être titulaire d'un Diplôme d'études supérieures en Nutrition diététique ou infirmier ;
- ❖ Justifier au moins 3 ans d'expériences dans la gestion de projets de prise en charge intégrée de la malnutrition aiguë modérée ;
- ❖ Avoir l'expérience minimum de 3 ans dans la gestion de programmes de Nutrition, idéalement en milieu rural (surtout dans la prise en charge de la MAM) ;
- ❖ Avoir la connaissance des approches de prise en charge de la MAM chez les FEFA ;
- ❖ Disposer d'excellentes compétences en communication ;
- ❖ Faire preuve de capacité à travailler de manière autonome et en équipe ;
- ❖ **Avoir la maîtrise** obligatoire de l'outil informatique (Word et Excel) ;
- ❖ Avoir un sens de la responsabilité et d'honnêteté, de résistance au stress et de capacité à travailler dans des délais contraignants, de l'écoute, être un bon communicant et être discret ;
- ❖ Connaître conduire la moto.

## VI. ELEMENTS DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidatures doivent comprendre les pièces ci-après :

- ❖ Une lettre de motivation en une page maximum avec adresse, coordonnées et courriel complets adressée au Directeur Général de de Social Développement Center « SDC » ;
  - ❖ Un curriculum vitae actualisé avec trois personnes de référence, leurs courriels, et coordonnées téléphoniques ;
  - ❖ Les copies de pièces d'études et la copie de la carte d'électeur ou du passeport ;
  - ❖ Les copies des attestations de services rendus ;
  - ❖ La copie de la carte d'ONEM ;
  - ❖ Toute autre pièce susceptible de soutenir la candidature ;
- NB. Tous ces documents doivent être scannés dans un seul fichier.

## VII. PROCEDURE DE RECRUTEMENT

- ❖ Les dossiers incomplets seront rejetés ;
- ❖ Seuls les candidats retenus seront invités par téléphones pour un test écrit et l'interview ;
- ❖ Un contrat de prestation des services sera établi pour une durée déterminée, renouvelable si possible ;
- ❖ Les candidatures féminines sont fortement encouragées.

## VIII. ADRESSE POUR LE DEPOT DES DOSSIERS

- Courriel pour la transmission des dossiers : [recrutement@sdc-i.org](mailto:recrutement@sdc-i.org)

# SOCIAL DEVELOPMENT CENTER "SDC"

Arrêté Ministériel n° 070/CAB/MIN/JSDH/2014, Agrément A.H : 088/CAB.MIN/AFF.SOC-A.H-SOL.NAT/M.M.M./AS/2023

Enr. Santé : n° MS1257/DESP/DR/JOA/90 ; C.E. Plan : n°2014/PL/DCRE/2022; NIF : A1115837C

E-mail : [socialdevelopmentcenter@yahoo.fr](mailto:socialdevelopmentcenter@yahoo.fr) Tél : + (243) 81 601 99 76



Domaines d'intervention : Santé, Wash, Protection, Sécurité Alimentaire, Infrastructures, Nutrition, Education & Apprentissage

**Date limite : au plus tard le 05 avril 2025 à 16 h 00 précises.**

**NB : Tout candidat sera tenu au respect strict des principes fondamentaux dans lequel SDC convient ce qui suit :**

- ❖ L'exploitation et les abus sexuels commis par des travailleurs humanitaires **constituent des actes d'inconduite grave et sont donc des motifs de licenciement sans préavis ;**
- ❖ Lorsqu'un travailleur humanitaire a des préoccupations ou des soupçons concernant l'exploitation ou des abus sexuels effectués par un collègue de service, que ce soit dans la même agence humanitaire ou non, il/elle doit signaler immédiatement ces préoccupations par le biais de mécanisme de signalement établi par SDC ;
- ❖ SDC accepte de **protéger explicitement** les individus, y compris des personnels (ancien et actuel), qui signalent une mauvaise conduite contre toute forme de représailles, comme une action défavorable en matière d'emploi (par exemple, licenciement, diminution de l'indemnisation, mauvaises affectations du travail) pour le personnel et les retraits de l'accès aux biens de service pour les bénéficiaires.

Fait à Kananga le 22 mars 2025

Préparé par :

**LUTEKE Ngalamulume Albert**

Country Programs Manager

*Signature of Albert LUTEKE*  
Me. Albert LUTEKE NGALAMULUME  
Country Programs Manager SDC

Validé par :

**NDAYE José Oudney**

Directeur Général

